

[Text]

The Chairman: I believe Mr. Schneider is chairing another committee at that time. By that point I think the question will be fairly obvious and there will be a fair amount of discussion between people. I don't anticipate that meeting taking a long time, if you're looking to schedule your other committee.

Mr. Schneider (Regina—Wascana): Mr. Chairman, our Thursday meetings are normally at 9 a.m., but given the fact that a functioning quorum of that committee is here, I'm sure they wouldn't mind our meeting commencing after Bill C-103 has been completed. I was going to say 9:30 a.m., but maybe Jack can help us with that.

Mr. Anawak: I would be willing to meet on Thursday, but in commenting on the proposed amendments by the government, I hope the lawyer for the GNWT and the lawyer for the Dene—did you say they will be meeting with some of you?

Mr. Ian Sneddon (Chef, Land Management Division, Natural Resources and Environment Branch, Department of Indian and Northern Affairs): Yes.

Mr. Anawak: When they talk about the non-derogation clause, we want to make sure they understand that we might have some problems if words such as "from any rights that now exist" are in that particular amendment. I have some problems with the wording that the government proposed, but I am confident that our good friends in the government will address that particular concern. But I will wait until Thursday to make more comments on it.

Mr. Skelly (Comox—Alberni): I too am happy to wait until Thursday to deal with this issue, but I wonder if Mr. Reid intends to consult a little more broadly than simply the Dene, the territorial governments and the Department of Indian Affairs, or if the TFN and others are included.

Mr. Reid: I understand what Mr. Anawak has said and I ask that the same understanding be extended when department officials and the Department of Justice make the points for why some of the things that may be wanted on the other side cannot or should not be there. The intent here is to provide the protection that we believe is already there, but we want to provide that sense of protection without making it more difficult. So let's make sure that understanding is all around the table and not just in one place. I know there will be.

In terms of consultation, I have in writing the agreement of the two governments and the leader of the New Democratic Party that this bill is fine and should be passed. In that she addresses the whole question of consultation and is there. . . We recognize that we want to do this right, but we don't want to do it forever.

Mr. Anawak: No, we don't want to go on forever. The reason I said we wanted the cooperation of the government. . . There is no problem with the bureaucracy, the civil service or the drafting—people putting in their two cents' worth—but in the end it's you and me who will have to deal with the final act. We are the ones elected to enact the laws.

[Translation]

Le président: Je crois que M. Schneider préside un autre comité à cette heure-là. Rendu à ce moment, la question sera devenue claire, étant donné les nombreuses discussions qui auront eu lieu. Je ne crois pas que la réunion prendra longtemps si vous voulez organiser une séance de votre autre comité.

M. Schneider (Regina—Wascana): Monsieur le président, les réunions du jeudi ont normalement lieu à 9 heures le matin, mais étant donné que nous avons le quorum, je suis sûr que personne ne s'opposera à ce que l'on commence la réunion après avoir réglé la situation dans le cas du projet de loi C-103. J'allais dire à 9h30, mais Jack pourrait peut-être nous dire ce qu'il en pense.

M. Anawak: Je serais d'accord pour que l'on se réunisse jeudi, mais pour faire des commentaires au sujet des amendements prévus par le gouvernement, j'espère que l'avocat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et celui des Dénés—avez-vous dit qu'ils vous rencontreraient?

M. Ian Sneddon (chef, Division de la gestion foncière, Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien): Oui.

M. Anawak: En ce qui concerne cet article de non-dérogation, nous voulons être bien sûrs que le gouvernement comprend notre position: cela nous poserait des problèmes si l'on parlait dans cet amendement de «droits existants». Le libellé de l'amendement du gouvernement pose donc certains problèmes, mais j'ai confiance que nos bons amis du gouvernement pourront régler cette question. J'attendrai jeudi avant de me prononcer davantage sur la question.

M. Skelly (Comox—Alberni): Je suis prêt également à attendre jeudi pour parler de cette question, mais j'aimerais savoir si M. Reid a l'intention de procéder à des consultations seulement avec les Dénés, les gouvernements territoriaux et le ministère des Affaires indiennes ou s'il a l'intention de consulter la FTC et d'autres groupes.

M. Reid: Je comprends ce qu'a dit M. Anawak et je demande que l'on accorde la même compréhension aux fonctionnaires du ministère ainsi qu'à ceux du ministère de la Justice lorsqu'ils expliqueront pourquoi on ne peut et on ne devrait pas satisfaire aux exigences des membres de l'autre côté de la table. En effet, le but est d'offrir la même protection que celle qui existe déjà sans pour autant rendre les choses plus compliquées. Il faudrait donc s'assurer que la compréhension ne vient pas d'un seul côté. Mais je n'ai pas de crainte à ce sujet.

En ce qui concerne la consultation, j'ai un document indiquant l'appui des deux gouvernements et du chef du Parti néo-démocrate indiquant que ce projet de loi est bon et qu'il devrait être adopté. Le chef du Parti néo-démocrate parle de la question de la consultation. Nous voulons que les choses soient réglées convenablement, mais nous ne voulons certainement pas que les choses se poursuivent éternellement.

M. Anawak: Nous ne voulons certainement pas faire traîner les choses ad vitam aeternam. La raison pour laquelle j'ai dit que nous voulions la collaboration du gouvernement. . . Nous ne nous opposons pas à ce que la bureaucratie se prononce, la fonction publique, les personnes chargées de la rédaction. Cependant, en fin de compte, tout sera décidé par les élus. Nous sommes ceux qui ont été élus pour adopter les lois.